

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33

Présents : 24

Votants : 33

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 6 février

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Ladislas Polski, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal :

Envoyée le vendredi 24 janvier 2025

OBJET : DELIBERATION N°6 - Budget primitif annexe du cimetière 2025

M. Ladislas Polski
Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy
M. Didier David
Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex
M. Stéphane Poulet
Mme Isabelle Depagneux-Segaud
M. Jean-Paul Genieys
Mme Chantal Carrié
M. Alain Brunetti
Mme Marie-Pierre Parini
M. Jacques Bisch
M. Charlie Ferrero
Mme Noëlle Dyot-Gerardin
M. Maurice Bernardi
Mme Fabienne Bermond
Mme Sophie Bournot
Mme Marion Troyat
M. Fabien Bonnafoux
M. Jean-Marie Fort
Mme Isabelle Martello
M. Didier Razafindralambo
Mme Annick Meynard
Mme Virginie Escalier
M. Guy Ferrandez

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

M. Alain Junguené représenté par Mme Isabelle Depagneux-Segaud
Mme Annabel Beccatini-Gesrel représentée par M. Stéphane Poulet
Mme Sylvie Daniel représentée par M. Charlie Ferrero
M. Christophe Bosio représenté par M. Didier David
M. Gilles Ugolini représenté par Mme Chantal Carrié
M. Laurent Portelli représenté par Mme Marie-Pierre Parini
Mme Sabrina Missud-Guillet représentée par Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy
Mme Audrey Bruno Giannini représentée par Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex
M. Mohamed Abdelaziz Tafer représenté par M. Fabien Bonnafoux

ABSENT(E)S :

Secrétaire de séance : M. Fabien Bonnafoux

Envoyé en préfecture le 11/02/2025

Reçu en préfecture le 11/02/2025

Publié le



ID : 006-210601498-20250211-BPCIM2025-BF

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 février 2025

N°6

Rapporteur : Mr Jean-Paul Genieys – Adjoint aux finances

Service : Ressources et administration générale
Service des finances et de la commande publique

Objet : Budget primitif annexe du cimetière 2025

Domaine : 7 – Finances locales - 7.1 – Décisions budgétaires

Mes chers collègues,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°1 du 12 décembre 2024 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2025 et de la production du rapport d'orientation budgétaire 2025 ;

VU la délibération n°2 du 6 février 2025 approuvant le Compte Financier Unique 2024 ;

VU la délibération n°4 du 6 février 2025 d'affectation du résultat 2024 ;

Considérant l'obligation de procéder à l'approbation du budget primitif au plus tard le 15 avril 2025 ;

Considérant que la présentation du budget primitif 2025 du budget annexe Cimetière peut se résumer comme suit :

Article			Montant
R	F	002 002 - Résultat de fonctionnement reporté	7 673,73 €
R	F	042 7135 - Variation des stocks de produits	30 000,00 €
R	F	70 707 - Ventes de marchandises	108 026,27 €
Recettes de fonctionnement			145 700,00 €
D	F	011 6013 - Matières premières et fournitures	100 000,00 €
D	F	011 605 - Achats de matériel, équipements et travaux	1 400,00 €
D	F	011 607 - Achats de marchandises	4 300,00 €
D	F	011 6135 - Locations mobilières	4 000,00 €
D	F	012 6215 - Personnel affecté par la collectivité de rattachement	20 000,00 €
D	F	042 7135 - Variation des stocks de produits	16 000,00 €
Dépenses de fonctionnement			145 700,00 €

Article			Montant	
R	I	001	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	48 000,00 €
R	I	040	355 - Produits finis	16 000,00 €
Recettes d'investissement				64 000,00 €
D	I	040	355 - Produits finis	30 000,00 €
D	I	21	2188 - Autres	34 000,00 €
Dépenses d'investissement				64 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Adopte** le budget primitif annexe du cimetière 2025.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour expédition conforme

~~Fabien BONNAFOUX,~~

Ladislas POLSKI,

~~Secrétaire de séance~~

Maire de La Trinité



Vote du Conseil :

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 2